



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

PJ 35/12

18 septembre 2012
Original : anglais

F

Comité des projets /
Conseil international du Café
27 septembre 2012
Londres, Royaume-Uni

Projets de mise en valeur du café

Analyse sexospécifique

Contexte

Le Directeur exécutif présente ses compliments et a l'honneur de joindre à la présente un rapport préliminaire sur le traitement des questions sexospécifiques dans les projets sur le café, par exemple l'inclusion d'une analyse sexospécifique dans l'évaluation des nouvelles propositions de projets et dans la liste des enseignements tirés des projets passés.

Mesure à prendre

Le Comité des projets et le Conseil international du Café sont invités à examiner ce document.

PROJETS DE MISE EN VALEUR DU CAFÉ – ANALYSE SEXOSPÉCIFIQUE

Introduction

1. En mars 2012, le Comité des projets a décidé d'examiner à une prochaine réunion la possibilité d'inclure une analyse sexospécifique dans l'évaluation des nouvelles propositions de projets et dans la liste des enseignements tirés des projets passés qui abordaient ces questions.

2. Afin de faciliter les discussions sur ce sujet, le présent document décrit comment la question de l'égalité des sexes a été intégrée dans les interventions en faveur du développement, la mesure dans laquelle les questions sexospécifiques ont été abordées dans les projets de l'OIC terminés et comment ces questions pourraient être intégrées dans l'évaluation des nouvelles propositions de projets.

I. L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES INTERVENTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT

3. Cette question a pris une grande importance dans le programme du développement international lors de la première Conférence mondiale sur les femmes, tenue en 1975 à Mexico, qui a débouché sur la reconnaissance du triple rôle des femmes (production, reproduction et gestion des collectivités). Cette percée s'est traduite par un changement d'orientation des politiques d'égalité hommes/femmes, abandonnant le principe qui définit les femmes comme un groupe vulnérable pour mettre l'accent sur des arguments économiques montrant que les femmes peuvent et doivent jouer un rôle dans le développement économique.

4. Les décennies suivantes ont été marquées par un débat sur les moyens de renforcer le rôle des femmes dans les interventions en faveur du développement, y compris : politiques de lutte contre la pauvreté visant à accroître la productivité au moyen de projets générateurs de revenus ; politiques d'efficacité économique pour assurer un développement efficace et efficient grâce à la contribution économique des femmes ; autonomisation permettant aux femmes d'améliorer l'accès aux prestations de base, et, plus récemment, politiques d'égalité visant à l'égalité des chances en tant que droit de l'Homme et à souligner que le partage du pouvoir et les partenariats équitables entre les hommes et les femmes sont des conditions préalables à un développement durable axé sur l'être humain.

5. Depuis la dernière Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), le concept d'inégalité (et ses synonymes tels que disparité, écart, etc.) est devenu un instrument important pour aborder la question du rôle des femmes à faible revenu dans les pays en développement. Il synthétise le problème du "déséquilibre de pouvoir et des relations entre les femmes et les hommes" et définit les raisons fondamentales d'une intégration de

la parité dans la pratique du développement, en demandant aux décideurs et aux praticiens du développement de commencer à définir des outils et des techniques de planification sexospécifique.

6. Principales tendances des questions sexospécifiques dans le programme du développement :

- Les institutions des Nations Unies, les gouvernements, les universitaires et les organisations non gouvernementales (ONG) cherchent à parvenir à un consensus institutionnel sur les définitions de sexe et leur utilisation.
- La mesure dans laquelle les politiques sexospécifiques ont été développées au sein des différentes institutions varie considérablement. Cependant, la plupart des institutions ont déjà clairement identifié l'égalité à tous les niveaux de la société comme objectif politique.
- Les institutions bilatérales et multilatérales ont adopté, à des degrés divers, une approche politique des questions sexospécifiques qui intègre l'égalité et un développement durable axé sur l'être humain, résultant de la synthèse des résultats des sommets de Rio, Copenhague et Beijing.
- En conséquence, les cadres d'intégration des questions sexospécifiques dans les interventions en faveur du développement suivent généralement deux grandes approches : l'efficacité économique pour identifier les différences dans les rôles des sexes et en tenir compte afin de promouvoir la croissance économique et l'égalité afin de réduire au minimum les disparités entre les sexes en matière d'accès et de contrôle des ressources pour parvenir à une plus grande inclusion et justice sociale.
- L'analyse sexospécifique est considérée comme un outil essentiel pour assurer l'intégration des questions sexospécifiques dès les premiers stades des opérations

7. En ce qui concerne l'importance des questions sexospécifiques pour les produits agricoles, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) offre un modèle possible à suivre. Elle dispose d'une Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural (ESW), dont l'objectif est d'apporter les meilleures preuves empiriques disponibles de la contribution des femmes et des contraintes auxquelles elles sont confrontées dans les entreprises agricoles et rurales des différentes régions du monde et d'aider les pays membres à planifier les politiques de parité¹.

8. En ce qui concerne l'importance du soutien à apporter aux femmes dans l'industrie du café, le Centre du commerce international (CCI) a apporté une importante contribution en créant l'initiative "*Women in coffee*", avec un site web dédié à l'échange d'informations,

¹ Voir <http://www.fao.org/economic/esw/about-us/en/>.

qui permet aux femmes d'unir leurs forces dans le travail et le commerce du café et d'exprimer des questions sexospécifiques clés au niveau local, régional et national². Ces efforts sont renforcés par l'*International Women's Coffee Alliance* (IWCA) qui relie les associations de femmes afin de promouvoir les possibilités pour les femmes dans les communautés caféicoles du monde entier³.

La parité dans les politiques de l'OIC

9. Dans son préambule, l'Accord international de 2007 sur le Café reconnaît l'importance exceptionnelle du café pour l'économie des pays qui dépendent largement de ce produit pour atteindre leurs objectifs de développement social et économique, en particulier en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté.

10. L'article 36 (Secteur du café durable) de l'Accord invite les Membres à examiner les principes et objectifs ayant trait au développement durable contenus dans l'Agenda 21 et adoptés à Rio en 1992 et ceux adoptés à Johannesburg en 2002, qui comprennent tous deux de nombreuses activités visant au renforcement du rôle des femmes dans le développement durable, y compris l'autonomisation, l'émancipation des femmes et l'égalité des sexes.

11. Compte tenu de ces considérations, l'approche stratégique sous-jacente des projets de l'OIC implique tacitement l'intégration des questions sexospécifiques dans le développement. Toutefois, eu égard aux inégalités existantes, il est possible que des politiques neutres à l'égard des sexes ne soient pas suffisantes pour aplanir les difficultés rencontrées par les femmes et un soutien politique plus marqué à l'intégration des questions sexospécifiques dans les projets de développement pourra être nécessaire pour aider à combler l'écart entre les sexes dans la filière café.

Analyse sexospécifique dans les projets de l'OIC

12. Les procédures OIC d'identification et de hiérarchisation des projets s'appuient principalement sur deux documents : la stratégie de mise en valeur du café (document ICC-105-16) et le Manuel pour la préparation et la gestion des projets du Fonds commun pour les produits de base (FCPB). Alors que la sélection des projets sur le café dépend largement des priorités du FCPB⁴, la stratégie de mise en valeur du café et les procédures de l'OIC permettant d'identifier les domaines d'action appropriés des projets tiennent compte des suggestions des Membres de l'OIC de répondre aux priorités nouvelles dans le secteur⁵.

² Voir <http://www.tradeforum.org/Women-in-Coffee/>.

³ Voir http://womenincoffee.org/?q=International_Chapters.

⁴ Le Fonds est un important bailleur de fonds des projets de mise en valeur du café. Il fonctionne selon une approche des produits de base, les projets financés par le FCPB devant traiter les problèmes généraux de café.

⁵ Voir le document CFC/ICO N° 8/06, dans lequel figure le rapport de l'atelier FCPB/OIC sur les priorités de la mise en valeur du café qui s'est tenu le 27 septembre 2006, avec les contributions des Membres de l'OIC pour identifier les domaines d'action prioritaires des projets sur le café et aider le FCPB à élaborer un plan d'action quinquennal pour 2008 - 2012 sur les questions liées au café.

13. Pour identifier les critères sexospécifiques qui pourraient être intégrés dans l'évaluation des nouvelles propositions de projets, une étude comparative des principaux éléments des interventions sexospécifiques et des projets axés sur les produits de base figure dans le tableau suivant.

Principales différences entre les éléments des interventions sexospécifiques et des projets axés sur les produits de base

Éléments de projet	Interventions sexospécifiques	Projets axés sur les produits de base
Axe	Relations sociales entre hommes et femmes.	Problèmes des produits de base.
Objectifs	Identifier les relations inégalitaires de pouvoir qui empêchent le développement équitable et la participation.	Amélioration de la qualité du café, amélioration des systèmes de commercialisation, réduction des contraintes de production, diversification et promotion.
Buts	Développement équitable et durable avec décideurs femmes et hommes.	Réduction de la pauvreté.
Solution recherchée	Autonomiser davantage de femmes défavorisées pour transformer les relations inégales.	Améliorer le bien-être et les moyens de subsistance des populations tributaires des produits de base en augmentant les revenus.
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la productivité des femmes. - Amélioration de l'accès des femmes aux ressources productives (actifs, intrants et services - terre, bétail, main d'œuvre, éducation, services de vulgarisation et financiers, technologie). - Renforcement du pouvoir de négociation des femmes - Mise en place d'une politique favorable au niveau macroéconomique. 	Amélioration durable du bien-être et des moyens de subsistance des populations tributaires des produits de base en augmentant les revenus.
Indicateurs sélectionnés	<ul style="list-style-type: none"> - Formation technique et à la gestion, lecture et calcul pour les femmes. - Accès au crédit pour améliorer la technologie, l'espace de travail et le soutien des soins aux enfants. - Accroître le pouvoir des femmes dans la famille et l'accès aux services financiers pour la consommation, le logement, les prêts et l'épargne. - Renforcer les réseaux féminins d'information sur le marché pour accéder directement au plus haut niveau de la chaîne de valeur. - Intégration dans les politiques de développement du secteur privé et les programmes des gouvernements nationaux et les organisations internationales de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du prix bord-champ en pourcentage du prix (fob) reçu par les producteurs de produits de base. - Augmentation du pourcentage des exportations bénéficiant de primes. - Nombre de banques commerciales locales finançant la commercialisation et le négoce des produits de base. - Recommandations sur la politique régissant le marché des produits de base, les réformes juridiques et réglementaires.

14. La comparaison indique que les projets axés sur les produits de base ne comportent pas de cadre explicite d'identification des inégalités fondées sur le sexe, même si un effort indéniable a été engagé par les projets FCPB/OIC dans les pays producteurs de café en termes d'inclusion des questions sexospécifiques, en optimisant les synergies entre les buts de parité et les buts de réduction de la pauvreté.

15. Afin de mieux comprendre comment les questions sexospécifiques sont abordées dans les projets de l'OIC, un examen préliminaire d'un groupe de projets terminés a été effectué en fonction des quatre principes d'analyse sexospécifique qui sous-tendent la méthode retenue par la Banque mondiale pour envisager l'inclusion de mesures d'intégration de la parité dans ses opérations⁶. Les quatre principes ainsi que les résultats préliminaires de cet examen sont donnés ci-après :

16. **Mixité/différenciation** – ce principe permet de mieux comprendre si l'élaboration du projet/programme reconnaît explicitement les rôles des sexes, la division du travail ou les besoins pratiques des sexes en posant la question suivante : "Qui fait quoi ?". Un examen des projets terminés montre que la participation des hommes et des femmes dans les activités des projets comme la formation ou l'accès au crédit a souvent fait l'objet d'un suivi. Toutefois, ces données ventilées n'ont pas nécessairement été utilisées pour mettre en évidence une disparité entre les sexes dans les activités des projets mis en œuvre. Par conséquent, des données utiles existent et peuvent encore servir pour identifier les activités qui ont réussi à promouvoir l'équité et, plus important encore, pour fournir des orientations sur les mesures qui permettraient de poursuivre les travaux pertinents entrepris par les projets dans ce domaine.

17. **Disparités dans l'accès aux ressources et leur contrôle et dans la prise de décision** - Ce principe sert à une analyse plus approfondie de la dynamique des relations sociales entre les hommes et les femmes et des raisons pour lesquelles elle peut changer ou pas, au travers de la question "Qui possède quoi ?". L'examen de trois projets de diversification mis en œuvre en Amérique latine révèle que les résultats ont amélioré l'égalité d'accès aux services financiers et économiques et aux actifs à des fins productives en : i) facilitant une amélioration substantielle de la productivité des petites plantations de café (activités agricoles et extra-agricoles) ii) renforçant les filets de sécurité sociale par l'augmentation des prestations de transfert aux femmes pour la création de revenus supplémentaires/excédents dans les exploitations, c'est à dire plus d'argent pour la nourriture, l'éducation, la nutrition des enfants, et iii) valorisant le potentiel des agriculteurs en les regroupant dans des coopératives et en encourageant la participation des femmes dans le transfert de connaissances par le biais d'écoles pratiques d'agriculture et de formation.

⁶ *Intégrer le genre dans le développement à la Banque mondiale : progrès et recommandations / Caroline O. N. Moser, Annika Tornquist, Bernice van Bronkhorst (Washington : Banque mondiale, 1999), 3.*

18. Les résultats ci-dessus indiquent que les projets sur le café financés par le FCPB ont clairement permis d'augmenter la capacité des femmes à saisir de nouvelles opportunités et à diminuer leur vulnérabilité social et économique, même si ce fait n'est pas toujours souligné dans les conclusions des projets. L'annexe I contient un ensemble d'enseignements tirés des trois projets de diversification évalués, qui permettront d'élargir les questions sexospécifiques abordées et les divers degrés d'autonomisation offerts.

19. **Institutions sociales où il existe des contraintes et des opportunités en matière d'accès, de pouvoir ou de participation** – En ce qui concerne le troisième principe, les questions prises en considération sont "Qui a besoin de quoi ?" et "Comment les besoins des hommes et des femmes sont-ils satisfaits ?". Un examen des projets terminés indique qu'un soutien constant a été assuré pour renforcer les opportunités et/ou supprimer les contraintes sexospécifiques lors du regroupement des agriculteurs en coopératives et pour défendre la participation des femmes à toutes les activités des projets. Cependant, les enseignements tirés des projets terminés ne se traduisent pas toujours par des révisions pertinentes des politiques sociales des institutions locales visant à pérenniser les bons résultats obtenus. Cela est probablement dû à l'utilisation dominante d'un langage non sexiste, à savoir que les bénéficiaires, cibles des projets sur le café, sont toujours appelés "les petits exploitants actifs dans la production, le traitement et le négoce du café", ce qui fait qu'il est difficile de mettre en évidence les résultats obtenus en matière de lutte contre la discrimination et/ou les asymétries sexospécifiques traitées par les institutions concernées.

20. Enfin, le principe de la **politique déclarée** est précieux pour identifier si les femmes participant aux projets sont reconnues en tant que groupe distinct ou en tant que partie intégrante de l'objectif et de la stratégie du projet, ce qui se fait normalement en posant la question : "La réduction de l'inégalité des sexes est-elle un objectif du projet ?". En ce qui concerne les projets terminés, il apparaît clairement qu'ils abordaient les besoins des sexes dans le cadre global de la **politique de lutte contre la pauvreté** et que, peut-être, cette approche de l'égalité des sexes a pu réduire la visibilité de la contribution des projets terminés à l'intégration de la parité.

II. INCLUSION DE L'ANALYSE SEXOSPÉCIFIQUE DANS L'ÉVALUATION DES NOUVELLES PROPOSITIONS DE PROJETS DE L'OIC

21. La révision des procédures actuelles d'évaluation des projets sur le café permettra non seulement de renforcer cette évaluation en y incluant l'analyse sexospécifique à un stade précoce de l'élaboration de nouveaux projets mais aussi de fournir un cadre pour une

éventuelle future évaluation approfondie de l'intégration de la parité dans les projets de l'Organisation.

22. La question "Les aspects sexospécifiques sont-ils suffisamment traités ?" actuellement utilisée dans l'évaluation des nouveaux projets (voir le document PJ-17/11) peut ne pas être suffisante pour :

- i) identifier les différences fondées sur le sexe et les disparités des rôles, des contraintes, des besoins et des possibilités (évaluation des besoins) ;
- ii) comprendre qui a accès aux ressources et qui les contrôle ;
- iii) recenser les institutions sociales dans lesquelles existent des contraintes d'accès, de pouvoir ou de participation ;
- iv) établir la mesure dans laquelle ces différences et ces disparités sont importantes pour la réalisation des objectifs des projets en termes de parité.

23. L'inclusion de l'analyse sexospécifique dans l'évaluation des nouvelles propositions est donc opportune et fournirait une base pour l'intégration de la parité dans les projets de l'OIC.

24. Pour "sexualiser" la grille actuellement utilisée par le Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) pour évaluer les projets sur le café, des critères pertinents d'analyse sexospécifique ont été sélectionnés et intégrés, comme indiqué dans la version révisée de la grille d'évaluation (voir PJ-17/12 Rev. 1). Cette première étape devrait s'accompagner de la mise en place d'indicateurs pertinents mesurables dans le cadre logique des nouvelles propositions de manière à fournir les moyens nécessaires pour procéder à une analyse sexospécifique plus complète par projet. Ce changement pourrait nécessiter la collecte de données ventilées par sexe. Néanmoins, la divulgation de la contribution des femmes à la productivité caféière, par exemple, pourra permettre une meilleure compréhension de la dimension sexospécifique en jeu dans le secteur du café⁷.

⁷ Sur la base d'informations provenant de 34 pays, la FAO estime que si les femmes avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient augmenter le rendement de leurs exploitations de 20-30%. Cela pourrait accroître la production agricole totale des pays en développement de 2,5-4%, ce qui pourrait réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de 12-17%. "La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 : Le rôle des femmes dans l'agriculture" (FAO : Rome, page 42).

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE TROIS PROJETS DE DIVERSIFICATION DES PLANTATIONS DE CAFÉ MIS EN ŒUVRE EN AMÉRIQUE LATINE, ACCOMPAGNÉS D'ACTIVITÉS SEXOSPÉCIFIQUES

1. **Projet CFC/ICO/39 : Amélioration du potentiel de la production de Robusta gourmet en Ouganda, Tanzanie et Angola**

Ce projet a mis en œuvre avec succès une stratégie de développement durable du café gourmet et un ensemble de stratégies d'éco-tourisme (voir <http://www.cafeycaffe.org/web/>). Outre les importants résultats obtenus, qui sont résumés dans le Guide compilé à partir de l'expérience du projet, la mise en œuvre du projet a généré quelques activités connexes à l'appui de l'intégration de la parité dans les communautés bénéficiaires, notamment :

- Une analyse sexospécifique qualitative menée auprès de coopératives d'El Salvador (voir le résumé dans l'encadré ci-dessous).

**Encadré : Résumé des conclusions de l'analyse sexospécifique qualitative
menée auprès des coopératives participant au projet CFC/ICO/39 au Salvador**

- Les caféicultrices interrogées estiment que leur PARTICIPATION aux activités du projet sont subordonnées à leurs besoins pratiques. La **peur** de participer a été considérée comme étant liée au degré d'estime de soi et aux stéréotypes sur la PEUR QUE LES FEMMES ÉPROUVENT À S'EXPRIMER.
- **La formation** offerte par les organisations traditionnelles ne prend pas en compte la performance réelle des femmes ni la charge de travail triple qui les empêche de répondre aux avis de cours de formation destinés aux femmes, qui se caractérisent généralement par une faible participation et un absentéisme élevé.
- **Le rôle des femmes dans la caféiculture** montre que la division du travail est fondée sur le sexe : les femmes sont généralement les **seules** responsables de toutes les activités de la sphère reproductive (tâches ménagères, soins de santé de la famille et, en cas de maladie, soins infirmiers des membres de la famille des deux sexes, achat et préparation des aliments, propreté de la maison et des enfants, entretien des ustensiles de cuisine et des outils agricoles et socialisation), alors que les hommes - avec l'aide de toute la famille - contrôlent la sphère productive qui donne accès aux biens et revenus nécessaires au groupe familial.
- **La discrimination à l'égard des caféicultrices** est vécue par les femmes dans les organisations / coopératives mixtes lorsqu'elles ne figurent pas dans les nominations aux postes de direction - non pas "en raison de leur manque d'assurance" mais parce qu'elles sont socialement subordonnées.
- En ce qui concerne **le pouvoir**, les femmes interrogées ont appelé à une certaine vigilance lors de l'établissement de coopératives de femmes afin d'éviter un "modèle Amazone" qui pourrait compromettre la participation d'autres personnes dans l'organisation.
- **Les défis** pour les caféicultrices consistent à assurer leur autonomie économique et de prise de décision en faisant des investissements pour le cycle de production du café qui leur permettront d'améliorer leur propre bien-être et celui de la cellule familiale.
- **La capacité des femmes à décider de leur propre vie**, a été exprimée comme la nécessité "... d'avoir moins peur de participer aux affaires des coopératives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la collectivité ..." et "... d'essayer d'apaiser la méfiance de nos partenaires masculins à notre égard lorsque nous parvenons au pouvoir dans l'organisation ... ". En conséquence, les ateliers parrainés dans le cadre de la phase II du projet ont été conçus pour traiter des questions techniques pertinentes, afin que ce dialogue s'engage.

- Les témoignages du projet sont disponibles sur le site web dédié au projet intitulé "L'expérience des femmes dans la culture du café" à l'adresse suivante : http://www.cafeycaffe.org/web/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=103&Itemid=14&lang=it
- La mise en œuvre de la phase II du projet CFC/ICO/39 a été financée par le Gouvernement italien avec l'objectif spécifique de mesurer la contribution des femmes à l'augmentation de la productivité dans les activités du projet menées avec succès (pour s'assurer qu'elle ne reste pas "invisible"). Il s'agissait notamment : i) de la participation exclusive de coopératives gérées par des femmes dans les départements de Sololá et Alta Verapaz (Guatemala) qui participaient déjà au projet, ii) des ateliers sur les droits économiques et productifs des femmes et le pouvoir des femmes en matière de gestion d'entreprise, iii) des ateliers/visites pour favoriser les échanges d'expériences réussies entre les coopératives de femmes, et iv) du développement des activités locales en cours en matière de commercialisation et de consommation (magasins de torréfaction et cafés) qui sont gérés par des caféicultrices.

2. Projet CFC/ICO/32 : Diversification de la production dans les zones marginales de l'État du Veracruz (Mexique)

Ce projet a présenté à 1 500 caféiculteurs de l'État de Veracruz des options leur permettant de surmonter la crise provoquée par la faiblesse des prix du café entre 2000 et 2005 (voir <http://www.uv.mx/diprocafe/>). Il mis à disposition un modèle viable de diversification des plantations d'Arabica doux par le reboisement et des activités agro-productives dans une zone de 3 000 hectares de café de mauvaise qualité, permettant ainsi aux exploitants de doubler leurs revenus agricoles et de générer des emplois supplémentaires dans le secteur agricole à un moment où les migrants retournaient dans leurs pays à la suite de la crise financière internationale. Six entreprises différentes ont été créées pour commercialiser les produits de la diversification (quatre-épices, café, poivre, fruits de la passion, banane et agrumes).

Lorsque le projet a été mis en œuvre, les femmes jouaient un rôle de premier plan en raison de l'exode considérable des hommes vers les villes pour y chercher un emploi, conséquence de la crise des prix du café (voir le tableau ci-dessous). En conséquence, un certain nombre d'épouses, de sœurs et de voisines sont devenues chef d'exploitation "par défaut" et ont participé, par pur hasard, aux activités du projet. En particulier, 332 familles dirigées par des femmes des collectivités de Zozocolco et Atzalan ont participé activement à l'élevage de volailles et de lapins, à l'apiculture, au maraîchage, à la production de composts et la fabrication de poêles à bois. En conséquence, les femmes ont élargi les activités de formation du projet aux collectivités qui ne participaient pas directement au projet,

assurant ainsi un complément de formation/ateliers sur la nutrition, la préparation de produits à base de plantes médicinales, les activités domestiques, la santé familiale et les questions environnementales, y compris la promotion de poêles économes en bois et la culture de plantes adaptées aux eaux usées domestiques et aux eaux grises.

Bénéficiaires du projet par municipalité et catégories de participants

Municipalité	Collectivités participantes	Familles participantes	Femmes	Hommes
Atzalan	17	232	172	60
Zozocolco	6	100	90	10

3. Projet CFC/ICO/31 : Reconversion des petites plantations de café en unités agricoles familiales autosuffisantes en Équateur

Ce projet a fourni des orientations à 1 244 familles dans trois provinces de l'Équateur afin de transformer leurs parcelles de café à faibles rendements en nouvelles exploitations agricoles rentables en les regroupant en coopératives, ce qui facilite l'assistance technique, la distribution des intrants, le crédit, la commercialisation des surplus et la formation des dirigeants de la collectivité (voir <http://www.cofenac.org/refinca/>). Les réalisations du projet sont principalement l'augmentation du niveau des revenus et une plus grande sécurité alimentaire de ces familles, qui comptaient 1 143 chefs de famille hommes (91,9%) et 101 chefs de famille femmes (8,1%) (le tableau ci-dessous indique leur répartition par province).

Provinces	Familles participants au projet	Chefs de famille femmes	Chefs de famille hommes
Manabí	400	25	375
El Oro	405	13	392
Loja	439	63	376
Total	1 244	101	1 143

- Sur le plan social, le projet a également eu un impact considérable. Les chefs d'organisations (hommes et femmes) ont été formés aux pratiques de la caféiculture durable pour qu'ils contribuent au processus de développement socio-organisationnel de la collectivité engagé par l'École des dirigeants ruraux mise en place par le projet. Un groupe de travail de dirigeantes a été créé, regroupant les femmes décideurs au-delà du niveau de l'exploitation agricole. En termes plus spécifiques, les enseignements suivants ont été tirés :

- i) Réception favorable et participation active des femmes (43 sur les 185 participants) qui ne participent généralement pas à des activités de cette nature traditionnellement effectuées par les hommes.
- ii) Les femmes exercent désormais des fonctions administratives et de gestion dans diverses institutions socio-organisationnelles, apportant leurs idées pour renforcer la gestion organisationnelle et administrative. En conséquence, les hommes du secteur rural équatorien qui, traditionnellement, ne voulaient pas être subordonnés à des femmes, ont commencé à accueillir des femmes dans les différents départements des gouvernements locaux.
- iii) La participation active et responsable des femmes à la gestion des fonds renouvelables établis par le projet a accru la confiance dans la gestion des ressources par les femmes, y compris chez les hommes. En fait, l'analyse des données de l'Association *Las Maravillas de Cascol* de la province de Manabi - l'un des groupes les plus dynamiques impliqués dans la gestion des fonds renouvelables – indique que le taux de remboursement des femmes qui ont accès au microfinancement (42% du total des bénéficiaires) est plus élevé que celui des hommes : à l'heure actuelle 94% de celles-ci sont à jour dans leur remboursement, contre 72% des hommes dans la même situation.
- iv) En ce qui concerne la sécurité alimentaire, les femmes en ont été les principaux protagonistes. Elles ont participé à la sélection des cultures dans les exploitations familiales et préparé des orientations sur les soins à y apporter jusqu'au stade de la production, contribuant ainsi directement à l'amélioration de la composition et de la qualité de l'alimentation de la famille et à générer des revenus supplémentaires provenant de la vente des excédents.